

Guide prévention

Inondations



#LALUXPrevention

Les inondations, de plus en plus fréquentes, sont une menace sérieuse pour nos habitations. Elles peuvent causer des dégâts matériels considérables et mettre en danger la vie des habitants.

Ce guide pratique est conçu pour vous aider à comprendre les risques, à prendre des mesures préventives et à savoir comment réagir en cas de sinistre.

DON'T WORRY
be happy

AVANT UNE INONDATION

- **Pour les nouvelles constructions, si possible :** évitez les zones inondables (identifiables sur Geoportail.lu) et construisez en hauteur
- **Dans les zones à risque :** installez des fenêtres étanches et barrières anti-inondation, utilisez des matériaux résistants à l'eau, élévez des installations critiques (chauffage et électricité)
- **Préparez-vous :** stockez des sacs de sable, investissez dans une pompe à eau, préparez un kit d'urgence (bottes en caoutchouc, médicaments, power Banks, etc) et protégez vos documents importants (endroit sûr ou numérisés)
- **Pour une protection optimale :** vérifiez que votre assurance habitation couvre les inondations



LES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT

Le Luxembourg propose des subventions pour aider à financer les mesures de protection contre les inondations.

Découvrez toutes les informations dans notre [Guide Inondations](#) complet :



PENDANT UNE INONDATION

- Suivez toujours les consignes des autorités,appelez le 112 uniquement en cas d'urgence
- Informez-vous (inondations.lu, meteolux.lu, radio, télévision, etc)
- Coupez le gaz, l'eau, l'électricité, etc
- Rangez vos objets de valeur en hauteur
- Ne sortez pas et ne prenez pas la voiture
- Aidez vos voisins sans vous mettre en danger



APRÈS UNE INONDATION

- Évacuez les zones dangereuses
- Documentez les dommages avant de commencer le nettoyage
- Ne rallumez pas l'électricité ou le gaz sans inspection professionnelle
- Protégez-vous pendant le nettoyage : bottes, gants, lunettes de protection, etc
- Désinfectez le logement pour éviter la prolifération de microbes
- Contactez les services de secours pour le pompage des eaux après l'inondation



EN CAS DE SINISTRE

Votre maison a été touchée par une inondation ? Il faut réagir rapidement. Voici les étapes clés pour favoriser une indemnisation rapide et adéquate :

- **Documentez les dégâts :** Avant de remettre en état votre logement, prenez des photos et des vidéos et dresser une liste détaillée des dommages subis. Marquer la hauteur du niveau atteint par l'eau.
- **Informez votre agent d'assurances** le plus rapidement possible pour déclarer le sinistre et fournissez toutes les preuves collectées.

